

Synthèse du dossier

Référence	0290852400002
Type	Permis de construire
État d'avancement	Autorisé
Nature du projet	-
Destination	-
Demandeur	-
SIREN / SIRET	-

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2024
Autorisation	19/09/2024
Décision	19/09/2024
Ouverture chantier	-
Achèvement travaux	-
Prise en compte autorisation	2024-09
Prise en compte ouverture chantier	-
Dernière mise à jour Sitadel	202409

Localisation

Adresse	2 RUE DES PINS ILE-TUDY 29980
Commune	Ile-Tudy (29085)
Département	Finistère (29)
Région	Bretagne (53)
Code postal	29980
Parcelles cadastrales	AC 213

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
-------------	-------	-------	---------	-------------	----------------

Logements

Total créés	-	Individuels créés	-
Collectifs créés	-	Démolis	-
1 pièce créé	-	2 pièces créés	-
3 pièces créés	-	4 pièces créés	-
5 pièces créés	-	6 pièces et plus créés	-
Logements sociaux	-	Logements PTZ	-

Codes métier et interventions

Type de dossier source	-
Statut source	Autorisé
Nature déclarée	-
Nature complétée	-
Destination principale	-
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	-
Type de transformation	-
Piscine	-
Garage	-
Extension	-
Surélévation	-

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	8f73cf2d-7bc4-4b5a-b912-718d6991f0a0
Première importation	12/06/2026 18:23
Dernière observation	02/08/2026 03:16

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.